



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 5 octobre 2021

### EXERCICE

#### **Exercice interarmées « CORMORAN 21 » dans l'Hérault du jeudi 7 au lundi 11 octobre 2021**

Depuis le 27 septembre et jusqu'au 15 octobre 2021, un groupe naval aéromobile conduit l'exercice Cormoran 21 en Méditerranée. Près de 1300 militaires de la Marine nationale et de l'armée de Terre sont engagés dans cet exercice.

Dans le cadre de cet exercice interarmées, des hélicoptères militaires décolleront de deux bâtiments de la Marine nationale stationnés au large des côtes héraultaises et survoleront à très basse altitude, dans les nuits du 7 au 8 octobre ainsi que du 10 au 11 octobre 2021, le département de l'Hérault. Les activités aéronautiques seront particulièrement denses dans la zone Ouest du département (communes de Clermont-l'Hérault, de Roujan et de Bédarieux) ainsi que du côté Est du département (communes qui constituent le quadrilatère: Saint-Martin-de-Londres, Viols-le-Fort, Les Matelles et Valflaunès). Les agglomérations de Montpellier et de Béziers ne sont pas concernées par ces survols qui seront précédés de reconnaissances dans les journées du 7 et du 10 octobre.

Cet exercice comporte également un volet terrestre qui consiste dans le déploiement de troupes (60 soldats et 25 véhicules) dans les deux zones précitées.

Avec un volume inédit, ce groupe naval aéromobile est déployé depuis deux porte-hélicoptères amphibies Tonnerre et Mistral, avec deux groupements aéromobiles. Au total, 24 hélicoptères de combat, ainsi qu'un groupe d'aide à l'engagement amphibie et des groupes de bâtiments d'escorte et de ravitaillement participeront à l'exercice.

C'est l'occasion pour les unités des deux armées de s'entraîner aux procédures d'utilisation d'hélicoptères de combat depuis deux porte-hélicoptères amphibies. Dans une simulation de combat de haute intensité, les unités engagées réaliseront des actions de projection de nuit, depuis la mer et dans la profondeur terrestre.

#### **Cabinet du préfet**

Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2